



Scanner ce QR Code pour être directement dirigé vers :
<https://68.cgtfinancespubliques.fr>



LA CIGOGNE journal de la section CGT Finances Publiques 68

Mai 2022

La section CGT Finances publiques du Haut-Rhin est heureuse de vous inviter à suivre sa page Facebook

<https://www.facebook.com/CGTFINANCESPUBLIQUES68/>



CGT Finances Publiques 68 | Facebook

Trésorerie Sud Alsace Groupe Hospitalier et Service facturier (SFACT)

La future mise en place du service Facturier au service de la dépense de la Trésorerie Sud Alsace Groupe Hospitalier fait gronder les agents qui déplorent d'une part un «volontariat» d'office des collègues au sein même du service, d'autre part une réelle absorption d'une partie de l'équipe du service de la dépense de la trésorerie hospitalière avec l'équipe du personnel administratif de l'Hôpital Émile Muller. Certes, la DDFIP68 rassure les chefs de service et les agents sur le statut et la gestion RH (Ressources Humaines), mais dans les faits, il s'agit bien d'un nouveau service piloté par la partie ordonnatrice, à savoir un cadre supérieur de l'hôpital. On promet aux agents des primes exceptionnelles de restructurations ... de garanties d'horaires variables et de prises de congés...

Mais qu'en sera-t-il de leur statut ? De leur gestion des temps ? De leur entretien professionnel ? Etc. Tous ces questionnements inquiètent les agents, qui demandent de réelles garanties

Trésorerie Sud
Alsace GH



D'une fonction
publique d'État à ...
→
Une fonction publique
hospitalière !



Confusion

Ordo/ comptable ?

Des agents sous les
ordres d'un cadre de
l'hôpital

Nouveau Team-building au SDE

Encore un Team building ! Cette fois, c'est pour le SDE (Service Départemental de l' Enregistrement), à la fin du mois.

On ne connaît pas encore le « thème » de ce team building, mais nous pourrions peut-être, sans malice, proposer à notre Directeur, de désigner le bouffon du roi pour amuser la galerie... tout en espérant ne pas créer un nouveau cluster COVID (ndlr : service RH et son team building).



La transformation des organisations et des administrations

Le projet CAP 2022 et l'annonce du Nouveau Réseau de Proximité dans notre administration ont témoigné de la volonté de l'État de « moderniser » son fonctionnement administratif et de simplifier les démarches des usagers.

Ainsi on a pu voir apparaître « une plateforme collaborative innovante » (iDGFiP) : dispositif des simplifications mais encore l'arrivée du partenariat Google au sein du foncier innovant, la création des Maisons France Service, la NSA (nouvelle stratégie d'accueil), et j'en passe.

Ces initiatives ne sont en rien des simplifications, au contraire.

Les procédures administratives comportent très souvent des « sludges ». D'ailleurs les situations de crises permettent souvent d'en révéler les dysfonctionnements. On peut d'ailleurs en illustrer un exemple lors de la suspension du service de déclaration en ligne le vendredi 8 avril suite à des erreurs de pré-remplissage des déclarations de revenus.

La réalité du quotidien des usagers montre qu'ils sont confrontés trop souvent à une complexité administrative (parfois d'une même administration) : demandes répétées de pièces justificatives, attentes interminables, difficulté à trouver le bon interlocuteur... À la DGFiP, nous sommes d'ailleurs une fois de plus un « bon » exemple, à ne pas suivre. En effet, selon les services fiscaux ou gestion publique, nous pouvons demander les mêmes documents plusieurs fois aux mêmes usagers.

Tous ces freins les incitent parfois à abandonner leurs procédures. Elles engendrent donc très souvent ce que l'on appelle des « sludges » : des « frictions excessives et/ou injustifiées engendrant des coûts temporels (perte massive de temps), monétaires (prestations dues non reçues, pénalités de retard...) ou psychologiques pour les individus ».

L'élaboration de ces procédures se fait en fonction des bénéfices supposés de l'administration en termes d'agents, de coût et de temps, balayant ainsi le service aux usagers.

Les agents des Finances Publiques sont d'année en année moins nombreux pour accueillir, renseigner et délivrer les conseils que les usagers sont légitimement en droit d'attendre d'un service public comme le nôtre. Nous subissons les conséquences concrètes de la politique de suppressions d'emplois et de repli du maillage territorial des services des Finances Publiques. En effet, le temps d'attente augmente et parfois il faut accomplir un trajet de plus en plus long

pour parvenir à un guichet. Aujourd'hui, notre administration invite fortement à prendre rendez-vous ou encore à contacter des plates-formes téléphoniques ou à écrire un courrier électronique.

Il est nécessaire de continuer à se mobiliser pour garantir un service public de qualité pour toutes et tous, le lien social passe avant tout par un contact de proximité avec de vrais moyens mis à la disposition des agents.

Non à la destruction de la sphère foncière

Après la réforme constituant le NRP, faisant disparaître les trésoreries de proximité, grossissant anormalement les SIP et les SIE, on parle moins d'un autre secteur oublié de la dgfip, le secteur foncier. En fait, ce secteur n'est pas oublié, car la DGFIP s'en occupe, mais de quelle manière ?

Elle s'en occupe en « réformant » ou contre-réformant la sphère foncière à travers de/du :

– la fermeture de services cadastraux de proximité

La concentration d'un service par département prépare également des pôles nationaux mono tâches, analogue aux centres de contact.

– nouveau service à l'utilisateur (Gérer Mes Biens Immobiliers)

Ce nouveau service vise à introduire une automatisation maximale des tâches (surveillance des propriétés bâties, télédéclaration foncière et de la taxe d'urbanisme, intégration déclarée dans Magic).

– **Foncier Innovant** : il est fort à craindre que le but de cette réforme est de cantonner les géomètres à des tâches de bureau, une transformation progressive de leurs missions, justifiant à terme la disparition de leurs corps de métier

– **Transfert de la liquidation des taxes de l'urbanisme à la DGFIP** : ce transfert intervient à compter du 1^{er} septembre 2022.

Dans le Haut-Rhin, le SDIF se prépare à ces réformes. Les formations sont suivies par la responsable qui formera son équipe notamment aux nouvelles applications gérant la taxe de l'urbanisme. La dématérialisation devrait se faire progressivement en gardant encore les documents papiers pour un temps. Les agents de la Direction Départementale des Territoires se positionnent pour suivre leurs missions ou non.

Sur Mulhouse, concernant les missions fiscales, il manque trois contrôleurs, et cela se ressent au quotidien et concernant les missions topographiques, les géomètres subissent l'ajout de missions fiscales (comme dans d'autres directions) et craignent devoir faire de la saisie. Sur Colmar, le ressenti des agents est globalement le même, avec d'autres particularités.

Il est certain que ces réformes de la sphère foncière auront des conséquences sur les emplois . Par exemple l'automatisation de la déclaration a été chiffrée sur le plan national à moins 100 ETP(emplois Équivalent Temps Plein). Pour le Foncier Innovant, les pertes d'effectifs sont plus importantes au niveau national : 300 emplois seront supprimés.

Dans certains cadastres, cela signifierait que la nouvelle mission (transfert de la liquidation des taxes d'urbanisme) pourrait être gérée sans aucun agent supplémentaire.

C'est pourquoi, le syndicat CGT Finances publiques propose de faire circuler une pétition nationale « Non à la destruction de la sphère foncière ». La section CGT Finances publiques 68

l'a fait parvenir aux collègues et son secrétaire ainsi que d'autres militants et collègues, par solidarité, l'ont signée.

Pont naturel cette année, quelle logique !?

Au dernier CTL du 16/12/2021, le DDFIP a exclu des ponts naturels le 27 mai.

Pour le DDFIP, il était impossible de retenir cette date, car elle se situait pendant la campagne de l'IR et il s'agissait également d'une préconisation de Bercy.

La CGT Finances Publiques 68 a toujours précisé qu'elle ne souhaitait pas qu'on parle de « pont naturel » car ces jours de fermeture ne sont pas offerts aux agents mais imposés et sont à déduire de leur quota de congés annuels ou ARTT.

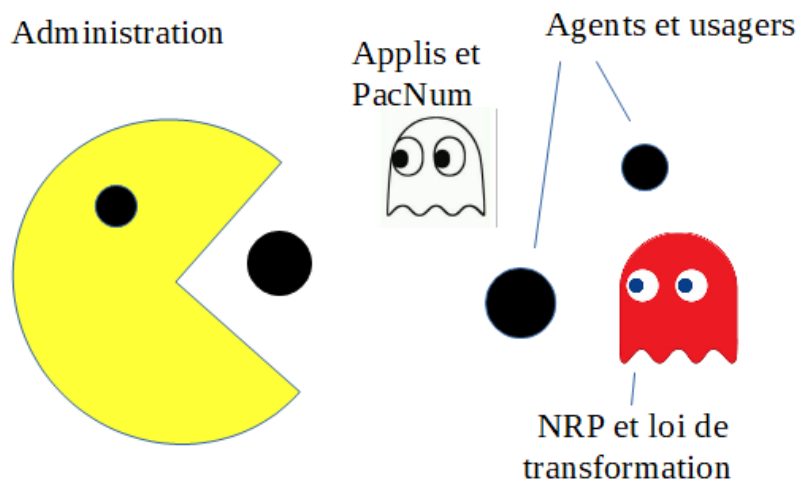
Ironie du sort, le 27 mai 2022, une maintenance technique contraindra (à nouveau) les agents de la gestion publique à ne pas utiliser HELIOS.

Que faudra t-il faire ? Poser finalement un nouveau jour de congé ? Est ce donc 3 jours de congés imposés?

Apparemment pour certains oui, pour d'autres non puisque les services de gestion publique recevant du public devront rester ouverts alors même que leur application principale ne sera pas disponible.

Un mépris de plus de la Direction envers ses agents.

Le PacNum ou le PacMan



Lancé en avril 2022, le « nouveau parcours apprenant compétences numériques » est proposée aux agents. Il s'agit en réalité de la plateforme Pix, déjà utilisée par les universités depuis plusieurs années.

La plateforme est un service public en ligne français lancé dans le cadre du dispositif des startups d'État proposé par la direction interministérielle du numérique (Dinum) permettant aux utilisateurs "d'évaluer, de développer et de certifier leurs compétences numériques ».

Mais qu'en est-il de ce labyrinthe numérique de l'administration hanté par des fantômes ? À l'instar du célèbre PacMan des années 80, la DGFiP peut enfin s'amuser avec PacNum !

Alors que le dispositif de formation n'est en rien le reflet de l'utilisation des outils des agents au quotidien, à quoi bon leur demander encore de réaliser ce genre d'évaluation ?

Faudra-t-il manger encore des Pac-Gommes et éviter des fantômes ? ou bien des bobards ?

